



Pension de réversion : changer le bénéficiaire

Par **coeurdelune**, le 21/04/2015 à 03:33

Bonjour

Est-il possible de priver son mari de la pension de réversion et de l'attribuer plutôt à ses enfants?

Par **cocotte1003**, le 21/04/2015 à 08:12

Bonjour, non, cordialement

Par **moisse**, le 21/04/2015 à 11:04

C'est une question qui n'a pas de sens.

C'est le conjoint survivant qui est EVENTUELLEMENT éligible à cette pension et le conjoint décédé ne peut pas, à ma connaissance contester d'outre-tombe.